



Votre Contact :

Valérie GIRAUD

Faculté de Médecine Lyon Est
Service du 2^{ème} cycle
Université Claude Bernard Lyon 1

8, Avenue ROCKEFELLER
69373 Lyon Cedex 08
France

33 (0)4 78 78 56 56
valerie.giraud@univ-lyon1.fr

Etudiants DFASM 1 – DFASM 2 – DFASM 3

Objet : informations sur la rentrée 2023-2024

Lyon, le 04 juillet 2023

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous quelques informations concernant l'année universitaire 2023-2024.

1/ Inscriptions

Avant de procéder à l'inscription administrative, l'étudiant doit se connecter à www.messervices.etudiant.gouv.fr pour la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Il est redevable d'un montant de 100 euros ou exonéré de la CVEC. Le CROUS lui délivre un certificat (exonéré ou non).

Les étudiants exonérés de la CVEC doivent obligatoirement entreprendre la démarche pour obtenir un numéro unique CVEC indispensable pour réaliser l'inscription administrative en ligne.

L'étudiant relevant de la formation continue n'est pas concerné par la CVEC.

Les inscriptions administratives pour les étudiants du 2^{ème} cycle à Lyon Est se dérouleront uniquement sur le réseau web du jeudi 20 juillet 2023 au mardi 05 septembre 2023 (DFASM 3 et auditeur D5) et du jeudi 20 juillet 2023 au vendredi 8 septembre 2023 (DFASM 1 et DFASM 2).

(attention : durant la période estivale le serveur web ferme le jeudi 27 juillet 2023 au soir et réouvre le lundi 21 août 2023 dans la matinée).

<https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite>

Les pièces justificatives seront à fournir au format numérique lors de l'inscription administrative sur le site web :

- La responsabilité civile mentionnant que vous êtes couvert durant les enseignements et lors d'un stage effectué dans le cadre de votre formation (obligatoire pour tous les étudiants et pour les stages en milieu hospitalier),
- l'attestation conditionnelle/définitive de Bourse sur critères sociaux (étudiants boursier(es) seulement
- l'attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- l'attestation Ministère Jeunesse et Sport (pour les sportifs de haut niveau)

Information concernant la sécurité sociale :

A compter du DFASM 1, les étudiants sont considérés comme **étudiants salariés** au titre des études.

Etudiant en transfert à Lyon Est ou nouvelle inscription suite reprise de cursus

L'étudiant arrivant d'une autre faculté (métropole ou DOM-TOM) ou reprenant son cursus (hormis les étudiants en césure ayant eu une inscription administrative en 2022-2023) ne pourra pas s'inscrire sur le web.

Procédure pour l'inscription

L'étudiant procède au paiement des droits de scolarité à l'université par virement uniquement :

- Les coordonnées bancaires du compte au Trésor tenu par la DDFIP (RIB en annexe)
 - Les éléments d'identification du virement :
- Pour une première inscription : NOM (de l'étudiant) + NOM DE LA FORMATION + NIVEAU (ex. M1)
- Montant à régler : 243 euros (taux) ou 159 euros (taux réduit)

Il relève de la responsabilité de l'étudiant que le montant reçu corresponde au montant exact et intégral de l'inscription en euro. Les virements doivent être émis avec des frais de virement et de change à la charge de l'étudiant. A défaut, l'inscription ne pourra être validée.

Une fois le paiement par virement effectué et le feu vert de l'agence comptable donné à la scolarité, la scolarité procédera à l'inscription administrative de l'étudiant en présentiel.

L'étudiant contactera Mme Karima Chiter : karima.chiter@univ-lyon1.fr pour définir un créneau de rendez-vous à la scolarité du 2^{ème} cycle à partir du 21 août et jusqu'au 25 août 2023.

Il se présentera au rendez-vous fixé par la scolarité du 2^{ème} cycle avec la liste des pièces demandées :

- la responsabilité civile mentionnant que vous êtes couvert durant les enseignements et lors d'un stage effectué dans le cadre de votre formation (obligatoire pour tous les étudiants et pour les stages en milieu hospitalier),
- l'attestation conditionnelle/définitive de Bourse sur critères sociaux
- l'attestation Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)
- l'attestation Ministère Jeunesse et Sport (pour les sportifs de haut niveau)
- le justificatif du virement

Important : l'étudiant doit s'acquitter de la CVEC avant son rendez-vous à la scolarité.

A l'issue de l'inscription administrative, l'étudiant devra activer son compte informatique sur <https://sesame.univ-lyon1.fr/>

Il faut compter un délai de 24/48 h pour l'activation du compte informatique.

Etudiants en difficultés financières

En cas de difficulté financière pour payer les droits d'inscription, il est conseillé à l'étudiant de se diriger vers le service de l'assistante sociale du CROUS pour une prise de RDV.

2/ Dates de rentrée

Reprise des cours : lundi 04 septembre 2023 (DFASM 1) lundi 11 septembre 2023 (DFASM 2)

Reprise des stages hospitaliers : lundi 11 septembre 2023

Réunion de rentrée (en présentiel) :

DFASM 1 : lundi 04 septembre 2023 – 14 h 00 (amphi A – bâtiment JF CIER)

DFASM 2 : lundi 04 septembre 2023 – 15 h 00 (amphi A – bâtiment JF CIER)

DFASM 3 : jeudi 24 août 2023 - 16 h 00 (amphi A – bâtiment JF CIER)

3/ Choix des stages hospitaliers

Ces choix se font à distance pour les stages d'automne-hiver-printemps 2023-2024

Chaque étudiant devra se connecter depuis son lieu de repli ou de stage aux horaires de passage qui leur seront transmis ultérieurement avec la procédure sur le blog des scolarités sur MOODLE.

* DFASM 3 : lundi 28 août 2023

* DFASM 2 : mardi 29 août 2023

* DFASM 1: jeudi 31 août 2023

Cas des étudiants ayant un ou deux stages hors liste en médecine générale et/ou en hospitalier accordé par la commission hospitalière du 27 juin 2023 (ne concernent pas les étudiants nouvellement inscrits à Lyon Est en 2^{ème} cycle) : ils ne choisiront que les périodes restantes. L'application des stages sera mise à jour avant les choix par le bureau des stages hospitaliers et de médecine générale.

Important : l'étudiant devra s'être inscrit administrativement avant de procéder au choix en ligne.

4/ Informations concernant les UELC et les modalités d'inscription au sport – secteur santé

Feront l'objet d'un courrier séparé du bureau des UELC (Katy Robbe : katy.robbe@univ-lyon1.fr ou scolarite-uelc@univ-lyon1.fr)

5/ Informations pratiques

Fermeture du Service scolarité 2^{ème} cycle et du bureau des stages : du 29 juillet 2023 au 20 août 2023 inclus.

Fermeture du Bureau de la mobilité étudiante : du 29 juillet 2023 au 21 août 2023 inclus.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.



ANNEXE

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	69000	00001004330	72	TPLYON

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1690	0000	0010	0433	072	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

UNIV CL BERNARD LYON 1

AGENCE COMPTABLE

